

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 22 mai 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour Mesdames et messieurs. Merci de votre présence à ce point de presse qui sera autour de deux points. Le premier sera abordé par notre collègue des droits de l'Homme, le Directeur Adjoint de la Division des droits de l'homme, M Guillaume Ngefa et le second fera l'objet d'une annonce par mon collègue militaire, le Colonel Dafir. Sans plus tarder je vais donner la parole à M Ngefa qui va vous présenter son point.

Guillaume Ngefa (Directeur Adjoint de la Division des droits de l'homme) : Merci Hamadoun. Bonjour à tout le monde. Je voulais tout simplement annoncer que la Haut Commissaire Adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Kyung-wha Kang, sera en mission officielle en Côte d'Ivoire du 25 au 27 mai prochain. L'objectif de sa mission est de rencontrer les hautes autorités de l'Etat, la Commission Nationale des Droits de l'Homme, le Représentant spécial du Secrétaire général ainsi que les agences onusiennes, et enfin les membres de la société civile pour discuter avec eux des questions et des défis relatifs à la promotion de la protection des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Le 27 mai, avant son départ de la Côte d'Ivoire. Parce qu'elle va continuer sa mission au Libéria, elle pourra animer une conférence de presse. Et enfin, je voudrais souligner que Mme la Haut Commissaire va rencontrer les membres de la société civile pour aussi avoir leur point de vue sur la situation des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Merci.

HT : Merci beaucoup. Nous allons vous distribuer un communiqué sur cette visite. Mon Colonel...

Colonel Mustapha Dafir (Porte-parole militaire) : Mesdames et messieurs bonjour. En prévision des élections du 30 novembre 2008 et dans le cadre de la mise en œuvre du volet militaire de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), le Général Fernand Marcel Amousou, Commandant de la force de l'ONUCI, s'est rendu le mercredi 21 mai 2008 en Guinée, en compagnie du commandant de la force de la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL). Les entretiens avec les autorités guinéennes ont porté sur les modalités d'une coopération dans le domaine du contrôle et de la surveillance de la frontière ivoiro-guinéenne. Pour le contrôle de la frontière ivoiro-guinéenne, seront associées les forces guinéennes, les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) et la force de l'ONUCI. S'agissant de la frontière ivoiro-libérienne, la coopération existante entre la MINUL et la Force l'ONUCI, sera renforcée par l'implication des Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire (FDSCI). Cette opération vise la préparation des conditions les meilleures pour la sécurisation des élections prochaines. Merci

HT : Merci. Je voudrais juste ajouter à ce que le Colonel vient de dire que, cette mission se rendra également dans les autres pays limitrophes de la Côte d'Ivoire pour faire un tour complet de tous les pays frontaliers et contribuer à la

sécurisation des élections. Voilà. Guillaume merci, mon Colonel merci. Si vous avez des questions sur ce qui a été dit ou sur l'ONUCI de manière générale, nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Ma première question s'adresse au Directeur Adjoint des droits de l'homme. Je voudrais savoir l'état des lieux à ce jour au niveau des droits de l'homme de façon succincte avant l'arrivée de la Haut Commissaire Adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme. Ma seconde question a trait à l'actualité politico-militaire notamment au niveau de la zone de Séguéla. Vous êtes informé de ce que le Comzone de Séguéla, Koné Zakaria, a été relevé de ses fonctions parce qu'absent lors de la visite du Premier ministre dans la zone, je voudrais donc avoir la réaction de l'ONUCI par rapport à cette situation et les craintes que cela pourrait soulever. Je vous remercie.

GN : Merci pour votre question. Les 09 bureaux de terrain de la Division des Droits de l'homme continuent à observer au quotidien l'évolution de la situation des Droits de l'homme en Côte d'Ivoire. C'est vrai, depuis les Accords de Linas Marcoussis, nous avons connu des améliorations notables sur les questions de droits de l'homme, mais cependant des violations routinières telles que le racket, les arrestations et détentions arbitraires continuent. A cela, il faut ajouter les craintes que nous continuons à manifester sur la montée des exactions commises surtout à l'Ouest, et au Nord par des groupes armés qui sont généralement non identifiés et enfin aussi bien au Nord au sud qu'à l'Est nous avons des violences intercommunautaires qui constituent aussi des questions inquiétantes pour la protection des droits de l'homme. Merci

HT: Sur la deuxième question, nous n'avons pas de commentaires sur les nominations au sein des administrations ivoiriennes, qu'elles soient civiles ou militaires. Cela dit, nous voudrions réaffirmer notre engagement en faveur de toutes les dispositions de l'Accord Politique de Ouagadougou, y compris les Accords complémentaires portant sur le DDR. Nous y souscrivons et nous soutenons tous les efforts qui sont déployés dans ce sens et espérons que les parties ivoiriennes en feront de même parce qu'elles sont signataires de cet Accord de Ouagadougou ainsi que des Accords complémentaires de novembre 2007. Merci beaucoup. Je vous rappelle que Mme Kang donnera une conférence de presse mardi dans les locaux de l'ONUCI. Nous vous indiquerons l'heure beaucoup précise lorsqu'elle sera arrivée. Jeudi, c'est une annonce que je fais, c'est la Journée des Casques bleus. La Journée du maintien de la paix est célébrée le 29 mai de chaque année. C'est pour marquer la première mission de maintien de la paix au monde en 1948, c'est-à-dire il y a 60 ans. Et depuis 5 ou 6 ans, il a été décidé de célébrer cette date le 29 mai. Donc elle aura lieu cette année à Abidjan au Lycée Américain. L'année dernière nous étions à Bangolo. Ce sera à partir de 10 heures du matin. Une note plus précise vous sera adressée en temps utile mais d'ores et déjà, je voudrais dire que vous êtes conviés à cette cérémonie.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email : hamadoun@un.org

<http://www.onuci.org>